



déduction des impôts

Par **maelmael**, le **31/05/2022** à **14:16**

Bonjour,

Mon entreprise de caractère SARL est au régime l'IR. Je voudrais bien sous-traiter une partie de mes devoirs à un autoentrepreneur. Comment je peut déduire son salaires d'une manière la plus rentable pour moi ?

Bonne journée